

*ASSOCIATION CYCLO CLUB DE ROMAGNIEU
Mairie de ROMAGNIEU*

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 02 DECEMBRE 2017

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2017

Monsieur le Président,

En exécution du mandat de commissaire vérificateur, confié lors de la précédente assemblée générale ordinaire :

J'ai vérifié la sincérité des informations données par la trésorière, et dans les documents concernant la situation financière de l'association, qui ont été mis à ma disposition pour l'exercice 2017.

En conséquence de mes contrôles, je certifie que le compte de résultat est régulier et sincère.

Cette lettre d'approbation devra être annexée au P.V. de l'assemblée générale du 02 décembre 2017

Le commissaire vérificateur,

D.GACHON

